

# SHSregards

Janvier 2010 – décembre 2011

Le magazine du Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

NUMÉRO  
SPÉCIAL

2001  
2010



# Les sciences sociales et humaines à l'UNESCO

# Stratégie de l'UNESCO pour les sciences sociales et humaines en 2010-2011

Afin de contribuer à l'élaboration de politiques publiques susceptibles de mieux répondre aux mutations de nos sociétés, le Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO agit comme un véritable *Think-Tank* pour les nations, s'efforçant d'associer tous les acteurs concernés par ses actions à leur conception et leur mise en œuvre.



© Eric Kanaklele / ONU

Chargé de bâtir la paix par l'éducation, la culture et la science, l'UNESCO a toujours conjugué cette dernière au pluriel, prenant autant en compte les sciences naturelles que les sciences sociales et humaines.

Comptant parmi les 5 grands programmes d'intervention de l'Organisation, le programme des sciences sociales et humaines a pour mission de « faire avancer la connaissance, les normes et la coopération intellectuelle afin de faciliter les transformations sociales porteuses des valeurs universelles de justice, de liberté et de dignité humaine ».

Ce mandat lui confère un rôle de « laboratoire d'idées » et, dans un contexte de crise multidimensionnelle, l'invite plus que jamais à fonctionner comme un véritable *Think-Tank* pour les nations. Lors de la 35<sup>e</sup> Conférence générale de l'UNESCO, qui s'est tenue en octobre 2009, ses 193 États membres n'ont d'ailleurs pas manqué de le souligner, chargeant le Secteur des sciences sociales et humaines (SHS) de « répondre à la crise économique, financière et écologique et de travailler sur leurs implications éthiques. »

En 2010-2011, SHS continuera donc d'encourager la recherche en sciences sociales dans toutes les régions du monde et de favoriser le dialogue entre chercheurs, décideurs politiques et acteurs du développement économique, social et culturel, avec un seul et unique objectif : celui de contribuer à l'élaboration de politiques publiques susceptibles de mieux répondre aux mutations de nos sociétés et aux besoins des populations, notamment à travers son programme pour la gestion des transformations sociales (MOST).

## 2 priorités et 4 lignes d'action

Afin de mener à bien ces objectifs, 2 priorités ont été fixées. La première : développer et mettre en œuvre des normes dans le domaine de l'éthique

et des droits humains. Il s'agira, notamment, de suivre l'application des instruments existants et d'en développer de nouveaux, tels qu'une Déclaration éthique sur le changement climatique. La seconde : renforcer l'articulation entre la recherche en sciences sociales et les politiques publiques, en développant les espaces de dialogue mis en place entre chercheurs et décideurs politiques et en créant de nouveaux sur des thèmes prégnants, tels que l'égalité entre les hommes et les femmes, les migrations internationales, l'inclusion sociale, les questions relatives à la jeunesse et la lutte contre la pauvreté, avec une priorité accordée à l'Afrique et aux Petits États Insulaires en Développement

(PEID), ainsi qu'aux populations les plus vulnérables.

Pour cela, l'action de SHS sera centrée sur 4 domaines principaux. Tout d'abord : la promotion des droits humains, en s'attachant, notamment, à favoriser le dialogue philosophique sur la démocratie et sur la paix. Deuxièmement : le soutien à la formulation de politiques concernant l'intégration régionale, les migrations, les PEID, le développement urbain ou encore la jeunesse. Troisièmement : la promotion des politiques en matière d'éducation physique et sportive, ainsi que la lutte contre le dopage, en accordant une attention particulière à la mise en œuvre de la Convention internationale contre le dopage dans le sport, adoptée en 2005. Enfin : le soutien à la formulation de politiques relatives à l'éthique des sciences et des technologies, ainsi qu'à la bioéthique, en renforçant les programmes et infrastructures spécialisées dans ces domaines et en rappelant que l'accès de tous aux bénéfices des progrès scientifiques est une affaire de respect des droits humains. ➔

# 30

C'est en millions de dollars américains le budget total du programme de l'UNESCO pour les sciences sociales et humaines en 2010-2011.

↳ Placer les êtres humains au cœur de toutes les politiques de développement : tel est, en effet, le crédo de SHS depuis une dizaine d'années et encore plus depuis qu'il est directement chargé de coordonner l'orientation de tous les programmes de l'Organisation dans la perspective des droits humains. Avec un budget global d'un peu moins de 30 millions de dollars américains pour 2010-2011, il s'agira pour SHS de consolider tout le travail conduit depuis une dizaine d'années, en capitalisant sur l'expertise et les activités développées dans une démarche singulière consistant à penser et à agir *pour et avec* les premiers concernés par ses projets, tant les États membres de l'UNESCO que les organisations régionales et internationales, les chercheurs ou les représentants de la société civile, et particulièrement les organisations de jeunesse.

### Sur le terrain

Dans l'élaboration et la mise en œuvre de ses activités, SHS s'appuie, en effet, sur une équipe d'une centaine de personnes réparties à travers le monde, mais aussi sur un formidable réseau de partenaires, constitué, notamment, par les Chaires UNESCO en sciences sociales, les commissions nationales pour l'UNESCO, les comités de liaison du programme MOST, ou encore les comités nationaux de bioéthique. C'est avec eux, bien sûr, qu'il s'agira de conforter les projets qui ont fait preuve d'efficacité et d'élaborer tous ceux qu'il reste encore à inventer pour répondre aux besoins spécifiques des populations. Car c'est sur le terrain, au plus près de ces dernières, en coordination avec les bureaux de l'UNESCO, que ce programme continuera d'intervenir, tirant l'expérience des multiples activités déjà initiées.

### Article 28 :

**« Toute personne a droit à ce que règne, sur le plan social et sur le plan international, un ordre tel que les droits et libertés énoncés dans la présente Déclaration puissent y trouver plein effet. »**

(Déclaration universelle des droits de l'homme)

Ainsi, en Afrique – continent qui demeure plus que jamais une priorité pour l'ensemble de l'Organisation –, le Secteur des sciences sociales et humaines continuera de soutenir la stratégie de développement élaborée *par et pour* les Africains, incarnée par le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), qui place les sciences et la santé aux premiers rangs de ses priorités. Dans cet esprit, SHS a organisé les 1<sup>ères</sup> Journées de bioéthique pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre et mis sur pieds le 1<sup>er</sup> Centre de documentation sur la bioéthique en Afrique à



l'université d'Egerton (Kenya). Le Secteur a également conduit un important projet sur les défis posés par l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest, ainsi qu'un autre projet visant à lutter contre la pauvreté en l'envisageant comme un déni des droits humains.

Dans les États arabes, SHS poursuivra ses initiatives en faveur du renforcement des droits humains et de la place de la femme dans la société, en s'appuyant notamment sur l'important réseau de recherche-action sur les droits économiques, sociaux et culturels pour les États arabes (ARADESC), créé en 2006. Dans cette région, une base de données sur les droits humains, tenant compte de la dimension des genres, et regroupant tous les acteurs impliqués d'Algérie, du Maroc, de Mauritanie et de Tunisie, a déjà été créée et sera développée. L'important travail sur les femmes, le droit de la famille et le système judiciaire conduit en Algérie, au Maroc et en Tunisie, pour dresser un état des lieux et dégager des pistes d'action, sera également poursuivi. ↳

## 3 questions à... Pierre Sané

Septième Sous-Directeur général de l'UNESCO pour les sciences sociales et humaines, Pierre Sané a été nommé en mai 2001, après avoir été pendant 10 ans, Secrétaire général d'Amnesty International.

**En quoi les sciences sociales et humaines peuvent-elles aider à apporter des réponses à la crise économique, financière et écologique ?**

La crise ou plutôt les crises qui frappent notre planète nous rappellent que les sciences sociales et humaines sont indispensables comme « stase », pause critique face aux changements annoncés et aux transformations en cours. Leur force, devant des crises aux effets aussi bien instantanés que durables, et donc déstabilisants, réside dans leur capacité analytique de saisir en totalité les enjeux cachés derrière les faits bruts. Cette lecture

du donné est rendue possible par leur essence même. Décrypter les processus humains à l'œuvre dans des sociétés nécessairement en évolution, voilà quelle est la matière première des sciences sociales et humaines. Dépasser l'instantané du fait, interpréter les causes des phénomènes pour en anticiper les conséquences et fournir des éléments pratiques aux décideurs politiques, économiques, etc. Connaître est une force, comprendre est un pouvoir et les sciences sociales et humaines, dans leur exigence de rigueur, et leur tension vers l'action concrète, jouissent d'une place unique dans le panorama intellectuel international. ↳

➔ En Europe de l'Est et centrale, SHS soutiendra activement le comité d'experts sur la migration des travailleurs qu'il a contribué à mettre en place, ainsi que le projet de développement du réseau de recherche sur les migrations de l'Université américaine d'Asie centrale, initié en 2009. Il poursuivra également son action en faveur de la bioéthique, en appuyant notamment l'association des centres de bioéthique d'Asie centrale, ainsi que le réseau régional des comités nationaux de bioéthique et le réseau international sur l'éthique environnementale, tous trois constitués en 2008. Il continuera également à promouvoir les droits humains, notamment à travers le projet de sensibilisation contre les discriminations liées au VIH/Sida, développé depuis Moscou, avec l'ONU/Sida, ou encore en coopérant avec le réseau caucasien pour l'éducation civique des femmes et des enfants, lancé en 2006, afin de renforcer l'autonomie des femmes dans les différentes sphères de la vie sociale.

En Asie-Pacifique, où un vaste projet sur l'éthique des technologies énergétiques a été initié, en 2007, un an après la création d'une École-UNESCO d'éthique, la coopération scientifique et l'élaboration de recommandations politiques sur ces questions particulièrement importantes pour la région restent parmi ses priorités. Dans le domaine des droits humains, l'exploration et l'analyse des réalités contemporaines continueront de faire l'objet d'une attention constante, à l'image de l'étude sur les femmes et le genre en Asie-Pacifique, publiée, en 2003, ou encore du projet de sensibilisation des étudiants, intitulé « Semer les graines de la paix dans le bassin du Mékong », lancé deux ans plus tard.

En Amérique latine et dans les Caraïbes, où le 1<sup>er</sup> Forum régional des ministres du Développement social a vu le jour, en 2003, dans le cadre du programme MOST, la lutte contre la pauvreté et le soutien au développement des politiques de jeunesse seront au centre de son action. Ainsi, entre autres activités, le projet sur le développement des jeunes et la prévention de la violence juvénile, initié au Honduras, au Nicaragua et

au Salvador, sera développé au Guatemala et en République dominicaine dans le prolongement d'un autre projet sur le même thème conduit au Brésil. Dans ce pays, fort du succès du programme « Criança Esperança », mené avec le groupe Media « Globo », l'UNESCO s'emploiera, entre autres, à favoriser l'intégration des jeunes les plus démunis, tout en continuant de contribuer à la consolidation des politiques nationales en faveur de la jeunesse.

## Un défi majeur

En Amérique latine, région qui a sans doute été l'une des plus actives pour promouvoir auprès des chercheurs, des décideurs locaux et des populations, la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'Homme, adoptée en 2005, le programme de l'UNESCO pour les sciences sociales et humaines ne relâchera pas ses efforts pour faire valoir l'éthique scientifique, tout comme les droits humains.

À l'occasion de l'une des 4 grandes conférences internationales organisée à Carthagène (Colombie), dans le cadre de l'année de commémoration du 60<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, coordonnée par SHS, Pierre Sané, 7<sup>e</sup> responsable de ce programme depuis sa création, rappelait, en effet, combien aujourd'hui, partout dans le monde, « le défi majeur est la réalisation du droit proclamé dans l'article 28 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme qui stipule que toute personne a droit à ce que règne, sur le plan social et sur le plan international, un ordre tel que les droits et libertés énoncés dans la présente Déclaration puissent y trouver plein effet. »

C'est, au fond, à rendre possible l'exercice de ce droit que le programme des sciences sociales et humaines de l'UNESCO s'emploie. ¶

Coraline Bardinat et Nfaly « Vieux » Savané

Pour plus d'informations, merci de consulter : [www.unesco.org/shs](http://www.unesco.org/shs)

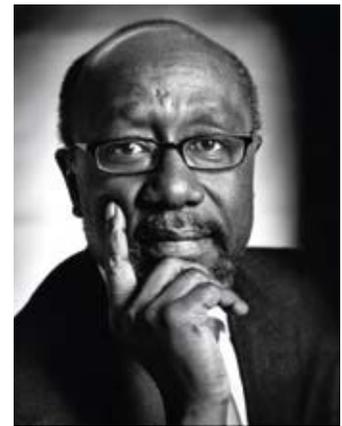
## ➔ Quelle est l'approche particulière de l'UNESCO en matière de sciences sociales et humaines ?

En présidant à sa création, les sciences sociales et humaines ont forgé la mission de l'UNESCO. Je pense à Roger Caillois. Voyageant entre surréalisme, rationalisme et mysticisme, le fondateur de la revue *Diogenes* illustre parfaitement la puissance des sciences sociales et humaines quand elles se voient et se vivent unies et rassemblées. Bien entendu, l'histoire n'adopte pas une démarche identique à celle de la sociologie, pas plus que la philosophie n'est assimilable à la démographie ou à l'économie. Ce qui fait l'unicité de l'action de l'UNESCO, c'est précisément la rencontre assumée et motivée de différentes disciplines dans un « tout » qui n'a rien de dissolvant précisément parce que notre mandat est parfaitement dessiné dès les origines : tirer profit des connaissances et du savoir créés par les sciences sociales et humaines, en faire bénéficier le plus grand nombre, en gardant présent à l'esprit le respect des droits

humains et de la dignité. Ce travail essentiel est l'œuvre patiente, souterraine parfois, de compréhension des processus de nos sociétés. Au-delà de déchiffrer l'inintelligible *a priori*, il est vital de maintenir l'exigence de lien avec le politique et d'avoir une pertinence *pratique*.

## L'UNESCO dispose d'un programme des sciences sociales et humaines depuis sa création. Comment voyez-vous son développement dans les prochaines décennies ?

À mes yeux, ce programme est naturellement appelé à perpétuellement évoluer, s'adapter, trouver de nouveaux points d'ancrage. En d'autres termes, à toujours se réinventer. En ce sens, l'humilité fait toujours partie des sciences sociales et humaines et de leurs ambitions. Il ne faut toutefois pas que l'adaptation devienne un esclavage où les acteurs, et leurs outils de réflexion, seraient tributaires des « événements ». La distance avec le donné et le phénomène doit au contraire opérer toujours en faveur des



© D.R.

sciences sociales et humaines. C'est bien l'Humain dans son propre devenir changeant qui se reflète dans le devenir de ces sciences. Je m'affirme pour ma part pleinement confiant dans leur capacité conjuguée à toujours assumer leurs pleines responsabilités et à prendre part à cet effort universel indispensable de connaissance de l'Homme par l'Homme. ¶

Propos recueillis par Nfaly « Vieux » Savané



© Oxfam International / Flickr

STRATÉGIE 2010-2011

## L'enjeu éthique du changement climatique

« Chef de file » des agences des Nations Unies dans le domaine de l'éthique, l'UNESCO s'est donné 2 ans pour étudier l'opportunité d'élaborer une Déclaration universelle sur les principes éthiques liés au changement climatique afin d'offrir au monde un outil susceptible de modifier en profondeur les comportements et d'aider les décideurs à élaborer des politiques nationales efficaces.

Deux mois à peine avant les délibérations politiques, très attendues, de la Conférence des Nations Unies sur le climat, qui se tenait, à Copenhague, en décembre 2009, la 35<sup>e</sup> Conférence générale de l'UNESCO, réunie à Paris, s'est livrée à une discussion exclusivement éthique sur ce sujet, faisant comprendre que le changement climatique comporte une intrinsèque et indispensable dimension éthique.

Dans un geste audacieux, les États membres de l'UNESCO ont décidé, à cette occasion, que l'Organisation devrait étudier l'opportunité d'élaborer un

projet de déclaration sur les principes éthiques liés au changement climatique, lui donnant un an pour préparer une étude préliminaire, basée sur une large consultation, mobilisant la communauté internationale dans une réflexion collective sur le type de principes éthiques à mettre en place. Le chemin sera ensuite ouvert pour préparer et adopter une déclaration universelle à la Conférence générale de 2011.

Le débat, qui s'est déroulé dans le cadre de la Commission sur les sciences sociales et humaines de la 35<sup>e</sup> Conférence générale de l'UNESCO, a transposé les défis théoriques en problèmes réels, personnels et urgents. Ainsi, les États membres n'ont pas questionné les aspects scientifiques des émissions de gaz à effet de serre, les empreintes carbone ou le réchauffement mondial. Les discussions se sont concentrées sur le visage humain du changement climatique.

Il a notamment été question du « naufrage » des îles Carteret (Papouasie-Nouvelle-Guinée), dont les habitants ont fui pour survivre et dont la culture est de plus en plus menacée d'extinction. Ce « naufrage », comme d'autres impacts environnementaux, créera des millions de sans-abris. Le débat a aussi porté sur la désertification en Afrique, qui occasionnerait, d'après les prévisions, un déplacement de 50 millions de personnes au cours de la prochaine décennie. Les discussions ont souligné que le problème ne se limite pas aux parties pauvres du globe : même ➡



**Professeur  
D. Jaime Lavados,**

Université du Chili.

« La question de base est de nature morale, à savoir : quelles sont les responsabilités partagées des entreprises, des gouvernements, des consommateurs d'énergies, et d'autres groupes dans la recherche et la mise en œuvre de solutions face à ce désastre imminent ? Considérant que tout accord international authentique doit refléter un compromis moral, l'approche éthique dérivée du mandat de l'UNESCO s'avère indispensable dans le cadre d'un effort mondial pour contrer les tendances climatiques dévastatrices. » ¶



## Dr. Dewi Fortuna Anwar,

Vice Présidente pour les sciences sociales et humaines à l'Institut indonésien pour les Sciences (LIPI).

« Le changement climatique affecte toutes les dimensions de notre vie. Il a des impacts tant sur le plan physique, qu'économique, social ou en matière de sécurité humaine. Il faut donc une approche multiculturelle et transdisciplinaire. En agissant de manière concertée, les agences des Nations Unies pourraient ouvrir la voie en montrant que cette coopération est possible et nous fournir des termes de référence qui pourraient être utilisés dans les différentes régions du monde. » ¶

↳ des pays « nantis » sont vulnérables, ↳ comme l'a montré l'ouragan Katrina aux États-Unis d'Amérique qui a ravagé de vastes zones côtières et la ville de la Nouvelle-Orléans, déplaçant des milliers de personnes devenues des réfugiés climatiques à l'intérieur du pays.

Il est encore trop souvent admis que le changement climatique représente avant tout un défi scientifique. Pourtant, un examen rapide du potentiel de destruction des sociétés, des économies ou encore des États-nations, par le changement climatique, en mettant de côté l'environnement, suffit à démontrer très clairement qu'il ne s'agit pas uniquement d'une question scientifique, mais d'une problématique fortement enracinée dans les discours scientifiques, humanistes et théorico-politiques.

Le seul fait que le changement climatique exige une réponse – ou plutôt suscite des questions comme « Que faut-il faire? », « Quelle est ma responsabilité? », « Quel est le critère pour une (bonne) action appropriée? » – rend limpide la nature éthique explicite émanant de tout engagement sérieux face au changement climatique. Aborder le changement climatique exige une prise en compte systématique des dimensions éthiques.

### Une question politique

Le problème du changement climatique n'est pas, en effet, d'abord technologique. Il existe pléthore de technologies à faible teneur en carbone pouvant remplacer les technologies actuelles afin que les consommateurs réduisent leurs émissions de gaz à effet de serre – contribution majeure au changement climatique – sans faire de sacrifices majeurs. L'expérience a montré que les processus industriels et agricoles qui contribuent à l'émission de gaz à effet de serre peuvent également être modifiés. Des pays investissent des sommes croissantes dans l'électricité

produite par des sources d'énergie renouvelables.

Le problème n'est pas davantage économique. Bien entendu, des investissements conséquents sont attendus de la part des gouvernements et des entreprises pour réduire le changement climatique. Mais même si les bénéfices de tels investissements restent incertains et éloignés, les économistes s'accordent en nombre pour dire que le coût de l'inaction sera plus élevé que celui de l'action. Selon certaines estimations, une politique bien conçue peut écarter les changements catastrophiques engendrés par le changement climatique en engageant un coût annuel de 1% de la production mondiale<sup>1</sup>. Même s'il ne s'agit pas là d'un faible coût, le monde pourrait se mettre d'accord sur une manière équitable de payer cette somme.

La question tourne en fait entièrement autour du politique. Vu le nombre et la diversité des entités impliquées et l'importance des problèmes posés, il s'agit là d'une des questions les plus difficiles auxquelles la communauté internationale ait jamais eu à faire face. Ce qui est en jeu, en effet, c'est la difficulté classique de mettre au point une manière adaptée de répartir le coût de l'action collective et de faire confiance aux autres parties pour qu'elles prennent leur part de responsabilité.

Si le politique doit affronter le changement climatique et trouver des réponses, il doit redécouvrir ses fondations éthiques. Une approche éthique du changement climatique apporte une perspective à partir de laquelle peuvent être abordées les questions de responsabilité, d'équité, de partage du savoir, et de dissémination mondiale des pratiques éthiques.

Alors que le besoin d'action est urgent, chacun voit bien que le succès dépend très largement de l'étendue de la coordination internationale, y compris entre les diverses agences des Nations Unies et les gouvernements. Lors de la 35<sup>e</sup> Conférence générale de l'UNESCO, certains États membres ont, d'ailleurs, exprimé leur préoccupation de voir les activités de l'Organisation dans ce domaine entrer en compétition, plutôt qu'en complément, avec les efforts menés dans d'autres espaces de dialogue intergouvernementaux, tels que la Conférence de Copenhague. ↳



# 12

C'est la quantité de tonnes métriques de CO<sub>2</sub> produite, par personne, en 2006, dans les pays développés, contre 3 tonnes métriques dans les régions en développement.

(ONU, 2009)



© Maman/Flickr

# 1,3%

**C'est ce que représentait l'énergie éolienne dans la consommation mondiale d'électricité, en 2007.**

(GWEC, 2008)

➔ Deux mois plus tard, cette dernière n'a pas abouti à l'objectif attendu par beaucoup d'un traité remplaçant le Protocole de Kyoto et ses mesures contre le changement climatique. Est-ce pour autant l'échec déploré par certains ? Pour la première fois, au Danemark, un compromis a été trouvé et signé par des pays, tels que les États-Unis d'Amérique, qui n'étaient pas Parties au Protocole de Kyoto, et, grâce à une importante couverture médiatique, le débat a pénétré tous les foyers du monde.

Il n'était, par ailleurs, un mystère pour personne que, même après un tel accord, le véritable défi et l'étape la plus difficile à franchir pour aller vers des changements de comportements durables, consiste à mettre en œuvre des objectifs nationaux grâce à des politiques intérieures qui encouragent les investissements dans les produits et processus propres.

C'est ici qu'un ensemble universel de principes éthiques servirait à établir des normes éthiques communes à tous les gouvernements pour guider les choix des décideurs politiques dans leurs délibérations sur les politiques publiques de réduction du changement climatique. Jusqu'à présent, les « vraies batailles » ont, en effet, été essentiellement menées au niveau national, dans un certain nombre de pays où les gouvernements ont dû s'efforcer de formuler des positions nationales sur le changement climatique reflétant le compromis entre les forces sociales, politiques et économiques, souvent opposées.

Outre qu'elle offrirait à tous un cadre consensuel, la définition de ces principes est d'autant plus importante que l'incertitude semble être l'un des obstacles principaux aux efforts mondiaux conduits pour réduire le changement climatique.

Ne pas savoir ce que seront exactement les conséquences de ce dernier, ou les bénéfices qui pourraient être tirés en cherchant à les éviter, rend difficile de persuader les pays à engager, dès à présent, des ressources à cette fin. Dans le même temps, c'est également cette incertitude qui rend la nécessité d'agir aussi pressante – la gamme des scénarios est vaste, et personne n'est aujourd'hui en mesure de dire à quel point le changement climatique altérera notre planète et affectera les existences des générations futures.

Selon le Panel intergouvernemental sur le changement climatique (PCC), créé par les Nations Unies pour mener une revue du consensus scientifique sur le sujet, « les températures moyennes augmenteront de 1,1 à 6,4 degrés Celsius, d'ici la fin de ce siècle ». La fourchette est large. Du côté des projections les plus basses, les conséquences du changement climatique sur les vies des individus seraient faibles. Elles seraient, en revanche, catastrophiques si l'augmentation des températures moyennes se portait du côté le plus élevé des statistiques.

Une seule évidence s'impose : quels que soient les coûts à payer pour éviter de telles retombées, les bénéfices nets seront énormes. De fait, on peut penser que ce ne sont pas les débats internationaux – même très passionnés – qui résoudre le problème. Seule l'action peut apporter une solution : une action mondiale conduite à tous les niveaux, visant à remplacer les produits et les processus à forte teneur en carbone par des produits et des processus à faible teneur ou sans carbone.

L'UNESCO a ici un grand rôle à jouer. Seule agence onusienne dotée d'un mandat en matière d'éthique, c'est à elle que revient l'obligation d'attirer l'attention mondiale sur les implications éthiques du changement climatique.

D'où la perspective de cette déclaration universelle qui, en définissant des principes éthiques communs, constituerait un important outil permettant aux processus mondiaux et nationaux d'aborder les questions d'équité et juste distribution des devoirs et des responsabilités, tout en facilitant la promotion de l'éthique du changement climatique au plus près des populations qui y trouveraient les références de ce qui est acceptable et de ce qui ne l'est pas pour préserver la planète et protéger les êtres humains et leurs cultures. ¶

Irakli Khodeli

Pour plus d'informations, merci de contacter :

John Crowley, [j.crowley@unesco.org](mailto:j.crowley@unesco.org), tél. : +33 1 45 68 38 28

Site web : [www.unesco.org/shs/est](http://www.unesco.org/shs/est)

---

1. *Stern Review Report on the Economics of Climate Change* ([www.hm-treasury.gov.uk/stern\\_review\\_report.htm](http://www.hm-treasury.gov.uk/stern_review_report.htm))



## Basile Guissou,

Délégué général du Centre national de la recherche scientifique et technologique (CNRST) du Burkina Faso.

« Le changement climatique est un signal important pour toute l'humanité. Nous devons prendre la mesure de notre nécessaire solidarité. Tous les pays sont concernés et il n'y a pas de solution possible pays par pays. La situation est dangereuse pour tous et chacun a une responsabilité. Les Nations Unies, dont la mission première est d'œuvrer pour toute l'humanité, doivent aider à réaliser cette action conjointe des pays. » ¶

STRATÉGIE 2010-2011

## Le défi de la jeunesse

Afin de mieux prendre en charge les préoccupations de la jeunesse, dont l'immense majorité vit dans des pays en développement, l'UNESCO donne une nouvelle impulsion à sa politique en faveur des jeunes et met en place un dispositif innovant.

Parce que la mission principale de l'UNESCO est de « construire les défenses de la paix dans l'esprit des hommes », l'Organisation œuvre légitimement à promouvoir un environnement politique permettant aux jeunes de s'épanouir et de contribuer à la paix et à la durabilité de nos sociétés. Très active au sein des agences du système des Nations Unies pour les 15-24 ans, elle s'efforce de contribuer concrètement à l'élaboration des meilleures politiques publiques non seulement pour mais également avec la jeunesse.

Dans le cadre de la stratégie mondiale qu'elle développe dans ce domaine, trois priorités guident ainsi son action en 2010-2011 : la gestion et la construction des connaissances en matière de jeunesse, visant à permettre une meilleure appréhension des questions liées à la jeunesse et à en tirer des recommandations politiques ; le développement des politiques de jeunesse intersectorielles fondées sur des données fiables et des expériences réussies, afin d'assurer l'intégration des préoccupations des jeunes dans les différentes politiques sectorielles ; la promotion de la participation des jeunes à la prise des décisions et l'appui aux initiatives valorisant l'engagement civique et la cohésion sociale.

### Un mécanisme de suivi conjoint

Si ces objectifs peuvent paraître ambitieux, l'UNESCO bénéficie, pour les accomplir, d'un système privilégié, en plus des consultations régulières qu'elle mène avec ses États membres sur ce sujet. Le Forum des jeunes qu'elle a mis en place, il y a 10 ans, constitue, en effet, un mécanisme unique au sein du système des Nations Unies permettant à des jeunes du monde entier de participer à la Conférence générale de l'Organisation en contribuant à la prise de décision au plus haut niveau. Lors de la 35<sup>e</sup> Conférence générale de l'UNESCO d'octobre 2009, quelque 128 jeunes délégués, issus de 89 pays, ont ainsi pu élaborer et adresser des recommandations



© Oxfam International / Flickr

# 89,5%

Près de 9 jeunes sur 10 vivront dans un pays en développement en 2025.

(Rapport mondial des Nations Unies sur la jeunesse, 2005)

concrètes aux États membres de l'Organisation sur la façon dont l'UNESCO pourrait mieux répondre à leurs préoccupations, dans un étroite partenariat avec eux.

De fait, l'Organisation apparaît comme une force de propositions incontournable pour l'ensemble de ceux qui œuvrent en faveur du développement des capacités des 15-24 ans, comme en témoigne l'accueil réservé au projet de création d'un mécanisme conjoint de suivi de tous les événements mondiaux concernant la jeunesse, présenté par l'UNESCO lors d'un forum sur les meilleures pratiques en matière de politiques et de programmes de jeunesse en Amérique latine et dans les Caraïbes, organisé, en novembre 2009, à Puerto Vallarta (Mexique). Ce mécanisme permettrait aux différentes agences du système des Nations Unies et à leurs partenaires d'œuvrer de concert pour mieux identifier et, surtout, donner suite à toutes les recommandations émanant de leurs réunions, forums et autres rencontres relatifs aux jeunes. Chacun pourrait ainsi intégrer dans ses initiatives des sessions de « monitoring » sur les résultats des projets développés par les autres acteurs au niveau mondial.

Représentant une véritable opportunité pour amplifier l'effort de la communauté internationale pour conforter la place des jeunes dans nos sociétés et leur offrir un avenir meilleur, ce dispositif pionnier devait être testé dès la 1<sup>re</sup> Rencontre mondiale des jeunes pour un avenir durable et lors de la Conférence mondiale de la jeunesse, organisées à Bari (Italie) et à Mexico (Mexique), en janvier et août 2010.

Dans le contexte de crise que le monde connaît – et qui touche particulièrement la jeunesse –, il est en effet urgent d'agir. Et ce d'autant plus que dans les pays en développement, où vivent déjà 85 % de la jeunesse mondiale, l'horizon est noirci par la faim, la guerre, l'absence d'accès à l'éducation, à la santé ou à la culture.

### L'urgence d'agir

« Comment inventer un monde meilleur quand 43 % des 15-24 ans vivent avec moins de 2 dollars par jour ? Et lorsque, dans moins de vingt ans, ceux-là seront en pleine force de l'âge, après avoir grandi le ventre rempli de colère, qui bâtira la paix par l'éducation, la science et la culture ? », interrogeait le Sous-Directeur général de l'UNESCO pour les sciences sociales et humaines, dans l'éditorial de *SHSregards* n°17. Pour l'UNESCO, c'est de démarches innovantes dont nous avons besoin pour construire le monde de demain. C'est à les concrétiser qu'elle s'efforce de travailler. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : Golda El-khoury, [g.elkhoury@unesco.org](mailto:g.elkhoury@unesco.org), tél. : +33 1 45 68 45 47 Site web : [www.unesco.org/fr/youth](http://www.unesco.org/fr/youth)

# Renforcer les liens entre recherche et politiques sociales

Dans un contexte de crise multidimensionnelle, le renforcement des liens entre la recherche en sciences sociales et les décideurs politiques est, plus que jamais, au cœur des objectifs du programme MOST de l'UNESCO.

Face aux conséquences d'une crise économique mondiale qui a agi comme un véritable « révélateur » de nos choix de société, le programme de l'UNESCO pour la gestion des transformations sociales (MOST) s'attachera, plus que jamais, en 2010-2011, à renforcer les liens entre la recherche et les politiques sociales.

S'appuyant sur l'importante masse critique que représente ses multiples réseaux d'experts – et notamment les Chaires UNESCO en sciences sociales et les comités nationaux de liaison du MOST –, ce programme déroulera ses activités autour de 4 axes : produire des connaissances résolument orientées vers la pratique pour répondre aux attentes des décideurs politiques ; éviter les approximations mécaniques des articulations entre connaissance et politiques ; considérer les cadres conceptuels propres à chaque région du monde afin de produire un travail de dimension universelle ; développer un partenariat tripartite avec le monde académique, les décideurs et les représentants de la société civile.

Cette démarche est d'autant plus opportune que le champ d'application de l'analyse des transformations sociales qui bouleversent actuellement le monde est celui qui se rapporte précisément à la priorité de MOST : renforcer l'articulation entre les résultats de la recherche en sciences sociales et la mise en œuvre des politiques. Cela relève d'une question de mise en œuvre concrète, qui obéit à une stratégie d'incidence sur la réalité, afin de canaliser les sociétés vers l'expression d'une plus grande justice sociale, selon les priorités de chaque pays.

## Développer les partenariats

Au delà de l'organisation d'échanges et de dialogues entre chercheurs et décideurs et des activités de formation qu'il développe, le MOST s'emploiera ainsi à développer la production de connaissances, à valoriser les meilleures méthodes, et à produire une réflexion théorique et méthodologique sur ce qui se fait dans le monde autour des liens recherche et politiques. Lors de la 35<sup>e</sup> Conférence générale de l'UNESCO d'octobre 2009, les États membres de l'Organisation ont en effet ratifié les recommandations du 9<sup>e</sup> Conseil intergouvernemental du MOST, qui s'était réuni un mois plus tôt, décidant que « la mission du MOST doit, dans un premier temps, être prolongée dans ses partenariats vers des pays développés et des chercheurs jeunes ; et renforcée, dans un second temps, en vue de consolider la présence de la pensée sociale parmi les décideurs politiques et faciliter l'interpénétration des deux processus : celui de la production des connaissances et celui de l'élaboration et de la mise en œuvre politique ».

Dès 2010, une nouvelle collection d'ouvrages de réflexion théorique sur les liens entre la recherche et les politiques sera lancée, avec la publication, en anglais et en espagnol, du livre *Explorer la matrice de relations recherche-politique*. Deux autres études de cas et des analyses sur l'articulation recherche / politiques seront également publiées, de même que des bibliographies annotées de la littérature spécialisée, en anglais, espagnol et français. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :  
Christina von Fürstenberg, [c.von-furstenberg@unesco.org](mailto:c.von-furstenberg@unesco.org),  
tél. : +33 1 45 68 45 16

Site web : [www.unesco.org/shs/fr/most](http://www.unesco.org/shs/fr/most)



© Jean-Philippe Chauzy / OIM



## Un institut de recherche sur l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest

Après le Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui en avait souligné toute l'utilité, en 2008, le projet de création d'un institut international de recherche sur l'intégration régionale et les transformations sociales en Afrique de l'Ouest a été adopté, en octobre 2009, par la 35<sup>e</sup> Conférence générale de l'UNESCO.

Placé sous l'égide de l'UNESCO, l'Institut de l'Afrique de l'Ouest (IAO), qui pourrait ouvrir ses portes courant 2010 à Praia (Cap-Vert), entend notamment aider les décideurs politiques des pays ouest-africains à procéder à des choix stratégiques favorisant le développement social, économique et culturel, en s'appuyant sur des données factuelles issues de la recherche en sciences sociales.

Au-delà de la nécessité de regrouper les multiples travaux et réseaux consacrés à l'intégration régionale déjà existants, la création d'un tel institut répond à un besoin qui n'a cessé de s'exprimer lors d'une série de séminaires organisés, entre 2005 et 2008, dans les 15 pays membres de la CEDEAO, dans le cadre du programme de l'UNESCO pour la gestion des transformations sociales (MOST). ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :  
Abdul Rahman Lamin, [ar.lamin@unesco.org](mailto:ar.lamin@unesco.org),  
tél. : +233 21 740 840



© Cathy Bruno-Cipriotti / UNESCO



STRATÉGIE POUR 2010-2011

## Promouvoir les droits humains et la place des femmes

Face à la crise, le Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO poursuivra ses efforts pour convaincre qu'aucune société ne saurait se développer sans respecter les droits fondamentaux des hommes et des femmes qui la constituent.

**S**i l'UNESCO est connue pour ses activités en matière d'éducation, de culture et de science, le grand public oublie souvent combien l'Organisation est engagée en faveur de la promotion des droits humains et combien son histoire et celle de la Déclaration universelle des droits de l'Homme sont profondément liées. L'ambition de rendre les droits humains effectifs partout guide, pourtant, l'ensemble de son action.

Fidèle à son mandat, l'UNESCO œuvre, en effet, dans tous ses domaines de compétences, pour renforcer et promouvoir le respect universel de la justice, en ne relâchant jamais ses efforts pour faire valoir la primauté des droits universels et des libertés fondamentales. Reste qu'en la matière, il n'est rien de spontané, rien qui ne se conquiert par un travail quotidien acharné. Pour faire respecter un droit, il faut

d'abord que celui-ci soit connu, afin qu'il puisse, un jour, être reconnu et avoir force de loi. C'est ce travail d'information et de formation que le Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO est directement chargé de coordonner, au sein de l'organisation.

En conformité avec la stratégie relative aux droits de l'Homme adoptée par les États membres de l'Organisation, en 2003, ce Secteur s'efforce, notamment, de stimuler et de partager les connaissances les plus actuelles en matière de droits humains.

### La pauvreté : un déni des droits humains

Convaincu que les résultats des recherches académiques en sciences sociales sont en mesure d'aider les décideurs politiques à concrétiser, partout, le respect de ces droits, il s'emploiera ainsi, en 2010-2011, à stimuler davantage la production d'études orientées vers l'élaboration de politiques publiques respectueuses des droits humains et des libertés fondamentales.

Il continuera, notamment, de soutenir la mise en réseau des équipes de recherche travaillant sur les questions liées à l'égalité entre les hommes et les femmes. Il poursuivra, également, le travail de fond engagé pour contribuer à faire saisir la pauvreté comme une viola-

tion des droits humains. Pour le Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO, la pauvreté est un déni insupportable de ce « droit de vivre une vie libérée de la crainte obsédante de la pauvreté et de l'insécurité » que les États membres de l'Organisation s'étaient entendus pour reconnaître comme essentiel, lorsqu'un comité de réflexion les avaient questionnés, en 1947, afin de contribuer à l'élaboration de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, adoptée un an plus tard.

En 2010-2011, il n'entend donc pas relâcher ses efforts dans ce domaine et s'efforcera, notamment, de finaliser un outil novateur d'aide à la décision politique afin de soutenir les États dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies nationales de réduction de la pauvreté basées sur les droits humains. ➔

# 64%

C'est la part de la population africaine ayant une activité qui vivait avec moins de 1,25 dollar américain par jour, en 2008. (ONU, 2009)

# 18,6%

C'est la proportion de sièges parlementaires occupés par des femmes, dans le monde, en janvier 2009. (UIP, 2009)

➔ À travers le programme pour les sciences sociales et humaines, l'UNESCO continuera, par ailleurs, de mettre en œuvre sa stratégie pour combattre le racisme, la discrimination, la xénophobie et l'intolérance, profitant de l'opportunité offerte par la proclamation de l'année 2010 comme « Année internationale du rapprochement des cultures » pour soutenir le développement des 6 coalitions régionales et de la coalition internationale des villes contre le racisme, qu'elle a contribué à créer, depuis 2004.

« Dans un monde dont la diversité est plus grande que jamais, notre principal défi aujourd'hui est de promouvoir des relations harmonieuses entre personnes d'origine ethnique, de culture, de religion ou de croyance différente », rappelait, à cet égard, la Directrice générale de l'UNESCO, à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'Homme, le 10 décembre 2009.

### Approfondir 3 droits fondamentaux

De fait, dans le cadre des efforts qu'il déploie pour rapprocher les sphères de la recherche et de la décision politique, le Secteur des sciences sociales et humaines s'attachera également, à promouvoir les études axées sur les principaux obstacles à l'application du droit de chacun à participer à la vie culturelle. Le commentaire général sur ce droit, récemment adopté par le Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies – assisté par l'UNESCO dans cette entreprise –, souligne, en effet, combien celui-ci offre un cadre pertinent au respect des droits fondamentaux de tous les êtres humains, en précisant son contenu et les obligations afférentes des États.

L'approfondissement des travaux sur le droit de chacun de bénéficier des avantages du progrès scientifique et de ses applications sera également une priorité, dans le but d'éclaircir aussi le contenu de ce dernier, ainsi que les obligations des gouvernements à son égard. Proclamé dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme, et réaffirmé dans la Convention internationale sur les droits économiques, sociaux et culturels, son contenu normatif reste, en effet, encore très flou et trop peu d'attention lui est accordée dans les

rapports que les gouvernements soumettent au Comité sur les droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies.

Pourtant, chacun semble désormais convenir que le partage des bienfaits des progrès scientifiques accomplis dans tous les domaines permettrait, non seulement d'améliorer la situation socio-économique des individus, mais également de mieux combattre les effets négatifs de la mondialisation, tant il est vrai que les disparités de développement entre pays, ou entre catégories de populations d'un même pays, se creusent aussi vite que les sciences et les technologies progressent.

Afin d'encourager la poursuite des travaux de la communauté scientifique internationale et de mobiliser l'appui des États à ce sujet, un ouvrage de référence, basé sur les résultats des nombreuses réunions d'experts organisées par l'UNESCO en 2007-2009, sera publié.

Un autre droit essentiel au bien-être des êtres humains – et tout aussi intrinsèquement lié à d'autres droits humains, tels que les droits à la santé, à la nourriture ou encore au logement –, continuera, lui aussi, d'être exploré, au cours du biennium : celui d'accéder à l'eau potable et à l'assainissement. Le travail engagé dans ce domaine avec le Secteur des sciences sera ainsi poursuivi, en étroite coopération avec le Bureau du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

### Une vision humaniste du développement

Le Secteur des sciences sociales et humaines continuera également de développer son programme de formation à l'approche fondée sur les droits humains. Lancé en 2005, ce programme de formation, qui a déjà bénéficié aux personnels de l'UNESCO au siège et à ceux des bureaux de Bangkok, Dakar, Hanoi, Lima, Quito, Rabat, San José et Windhoek, vise à intégrer les principes relatifs aux droits humains dans toutes les phases de programmation des activités de l'Organisation, en s'appuyant sur les recommandations des instruments et mécanismes internationaux relatifs aux droits humains.

Pour contribuer à la connaissance de ces derniers, l'UNESCO publiera, en 2010 et en 2011, l'état annuel de leurs ratifications, comme elle le fait chaque année, depuis 10 ans. En 2010, le 2<sup>e</sup> Prix UNESCO / Bilbao pour la promotion d'une culture des droits de l'Homme sera décerné, et le Prix UNESCO-Madanjeet Singh pour la promotion de la tolérance et la non-violence récompensera, en 2011, les contributions les plus exceptionnelles dans ces domaines. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :  
Angela Melo, [a.melo@unesco.org](mailto:a.melo@unesco.org), tél. : +33 1 45 68 38 19  
Site web : [www.unesco.org/shs/fr/humanrights](http://www.unesco.org/shs/fr/humanrights)



## Un centre de recherche sur les femmes et la consolidation de la paix dans la région des Grands Lacs

À l'image du 1<sup>er</sup> centre créé en 2006 à Ramallah (Palestine), l'UNESCO soutient le projet de création d'un centre de recherche et de documentation sur les droits des femmes dans la région africaine des Grands Lacs (Angola, Burundi, Congo, Kenya, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Soudan, Tanzanie et Zambie).

En octobre 2009, la 35<sup>e</sup> Conférence générale de l'Organisation a ainsi souhaité qu'une étude de faisabilité soit coordonnée par les 58 États membres du Conseil exécutif de l'Organisation afin d'examiner, dès 2010, la possibilité de mettre en place un tel centre dans une région où les femmes jouent un rôle essentiel dans la construction de la paix.

Avec le soutien de multiples organismes, tels la Banque africaine de développement, le Fonds des Nations Unies pour la population, ou encore la Commission économique pour l'Afrique, ce centre de recherche fonctionnerait comme une véritable « tête de réseau », contribuant non seulement au renforcement des capacités de recherche de tous les pays de la région, mais également à une plus grande participation des femmes dans les processus de démocratisation et de bonne gouvernance.

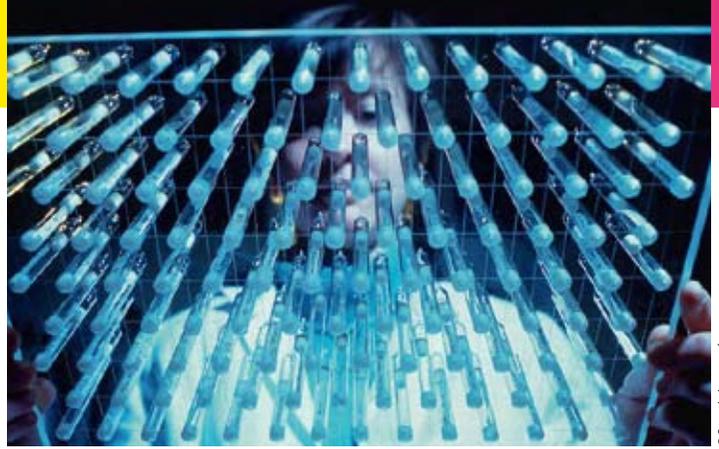
Celles qui accèdent à des mandats électifs contribuent en effet à faire progresser les droits de l'ensemble des femmes de leur pays, comme en témoigne l'expérience de la République démocratique du Congo (RDC), où des femmes parlementaires ont fait amender les lois sur la succession et permis que le code pénal considère désormais le viol comme un crime de guerre.

Présenté par la RDC, le projet est appuyé par plusieurs pays, au-delà de la région, tels que l'Afrique du Sud, l'Algérie, la Belgique, le Bénin, la Chine, les Comores, la Côte d'Ivoire, l'Équateur, l'Éthiopie, la Guinée, l'Inde, Madagascar, le Mali, le Maroc, le Niger, Saint-Kitts-et-Nevis, le Sénégal, le Soudan, la Thaïlande, le Togo. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :  
Angela Melo, [a.melo@unesco.org](mailto:a.melo@unesco.org), tél. : +33 1 45 68 38 19

10

ans d'action  
en images



© Commission européenne

2003

## Une Déclaration sur les données génétiques humaines

Adoptée par acclamation à l'unanimité des États membres de l'UNESCO en 2003, la Déclaration internationale sur les données génétiques humaines fournit un véritable cadre éthique aux États pour la formulation et le développement de politiques et de réglementations sur ces questions. Avec elle, le monde se dote ainsi de principes éthiques devant régir la collecte, le traitement, la conservation et l'utilisation des données génétiques humaines dans un souci de respect et de protection de la dignité humaine et des libertés fondamentales. ¶

● Plus d'informations sur [www.unesco.org/shs/fr/bioethics](http://www.unesco.org/shs/fr/bioethics)



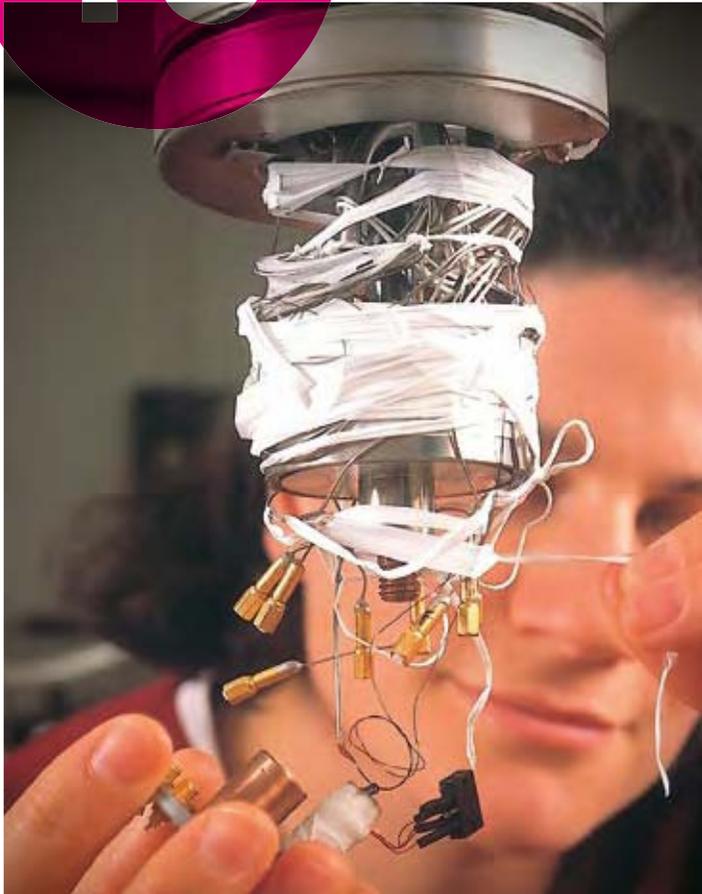
© D.R.

2004

## Lancement d'un programme d'éducation à l'éthique

Le Secteur des sciences sociales et humaines lance, en 2004, un programme mondial d'éducation à l'éthique. Des conférences itinérantes sur l'éthique organisées dans le cadre du projet « L'éthique autour du monde », à l'élaboration concertée d'un Cours de base de bioéthique, publié en 2008, en passant par la tenue d'ateliers de formation pour enseignants et étudiants sur tous les continents, ce programme a d'ores et déjà permis de dresser un état des lieux de l'enseignement de l'éthique dans le monde, de développer des critères d'évaluation, de créer des réseaux d'experts et de contribuer à inscrire cette discipline dans les cursus universitaires de nombreux pays. ¶

● Plus d'informations sur [www.unesco.org/shs/fr/ethics/eep](http://www.unesco.org/shs/fr/ethics/eep)



© D.R.

2002

## L'éthique des sciences devient une priorité pour l'UNESCO

Face aux avancées des sciences et des technologies, c'est en 2002 que l'UNESCO se fixe très officiellement comme « priorité » de promouvoir une réflexion éthique autour de ces progrès et de leurs applications afin de définir un cadre éthique pouvant s'appliquer à la recherche scientifique et technologique. Élaboration de règles normatives, soutien au développement des capacités de ses États membres, actions de sensibilisation comptent, dès lors, parmi les nombreuses activités organisées par le Secteur des sciences sociales et humaines pour favoriser le partage de connaissances entre les communautés scientifiques et académiques, les responsables politiques et la société civile, notamment les jeunes, sur des sujets prégnants tels que les défis posés par les nanotechnologies, l'éthique environnementale ou encore le principe de précaution. ¶

● Plus d'informations sur [www.unesco.org/shs/est](http://www.unesco.org/shs/est)



© Estimier Deltre / ONU Photo



© UNESCO Moscou

2005

## Une Déclaration sur la bioéthique et les droits de l'Homme

Après quatre ans d'un long travail d'élaboration, les États membres de l'UNESCO adoptent, le 19 octobre 2005, la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'Homme, affirmant ainsi l'engagement de la communauté internationale d'établir des principes dans le développement et l'application des sciences et des technologies. Entièrement guidée par le respect de la dignité humaine et des libertés fondamentales, cette déclaration insiste, entre autres, sur l'accès de tous à des soins de qualité et aux médicaments essentiels, ainsi qu'à la nutrition et à l'eau potable. Depuis, l'UNESCO multiplie les actions pour en assurer la promotion et la mise en œuvre partout dans le monde. ¶

● Pour plus d'informations [www.unesco.org/shs/fr/bioethics](http://www.unesco.org/shs/fr/bioethics)

2005-2009

## Développement des comités nationaux de bioéthique

Afin de favoriser la création et le renforcement des comités nationaux de bioéthique, qui constituent des plateformes essentielles pour la mise en œuvre des instruments normatifs tels que la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'Homme, l'UNESCO lance, en 2005, une collection de manuels destinés aux gouvernements, aux scientifiques, aux avocats et aux professionnels de la santé.

Parallèlement, elle met en place un projet d'Assistance aux Comités de Bioéthique (ACB) afin de soutenir les pays dans la mise en place et le développement de ces structures, dont la mise en réseau fut le sujet principal d'une conférence organisée à Mexico (Mexique), en novembre 2009. ¶

● Pour plus d'informations [www.unesco.org/shs/fr/ethics/abc](http://www.unesco.org/shs/fr/ethics/abc)

10

ans d'action  
en images



© M. Crozet / BIF

## 2001 Un nouveau paradigme dans la lutte contre la pauvreté

Sous l'impulsion de Pierre Sané, nouvellement nommé Sous-Directeur général pour les sciences sociales et humaines, un important travail conceptuel sur la pauvreté saisie comme une violation des droits humains est engagé en 2001. De nombreuses recherches sont menées et des séminaires organisés qui permettent d'approfondir cette nouvelle approche avec des philosophes, des juristes, des économistes et des politologues. Parallèlement, dès 2003, un projet d'appui aux stratégies nationales de réduction de la pauvreté propose de passer du concept à l'action. Des micro-projets de terrain sont soutenus et des formations dispensées, dans plusieurs pays d'Afrique. Fin 2009, une collection de livres présentant ce paradigme dans ses dimensions philosophique, politique, économique et juridique, est lancée. Dès 2010, un « outil d'aide à la décision », élaboré par l'UNESCO, devrait permettre de donner à cette approche un contenu opérationnel dans le monde entier. ¶

● Plus d'informations sur [www.unesco.org/shs/antipoverty](http://www.unesco.org/shs/antipoverty)



© Alhyyah / Flickr

## 2002 Soutien au dialogue entre Israël et les Territoires palestiniens

Afin d'aider les responsables d'organisations des sociétés civiles palestiniennes et israéliennes à concevoir, ensemble, un futur commun par le dialogue et la recherche, l'UNESCO initie, en 2002, un projet inédit au Moyen-Orient. Ce dernier encourage le dialogue et la collaboration active entre chercheurs et universités israéliennes et palestiniennes qui s'associent pour mener des études et publier, en 2007, 3 livres proposant des « principes directeurs » pour la coopération académique. ¶

● Plus d'informations sur [www.unesco.org/shs/fr/philosophy](http://www.unesco.org/shs/fr/philosophy)



© B.A. / UNESCO

## 2004 Mise en place de dialogues philosophiques interrégionaux

En 2004, l'UNESCO engage une série de « Dialogues philosophiques interrégionaux » visant à favoriser l'échange entre chercheurs issus de continents différents sur leurs traditions philosophiques et leurs perceptions des problématiques contemporaines. Les philosophes d'Asie sont ainsi invités à rencontrer ceux des États arabes, tandis que ceux d'Afrique échangent avec leurs homologues d'Amérique du Nord et d'Amérique latine, lors de conférences dont les résultats sont ensuite mis à la disposition de tous à travers des publications produites par l'UNESCO. ¶

● Plus d'informations sur [www.unesco.org/shs/fr/philosophy](http://www.unesco.org/shs/fr/philosophy)

POSTER CENTRAL

**Le réseau  
UNESCO  
en sciences  
sociales  
et humaines**

**NUMÉRO  
SPÉCIAL**

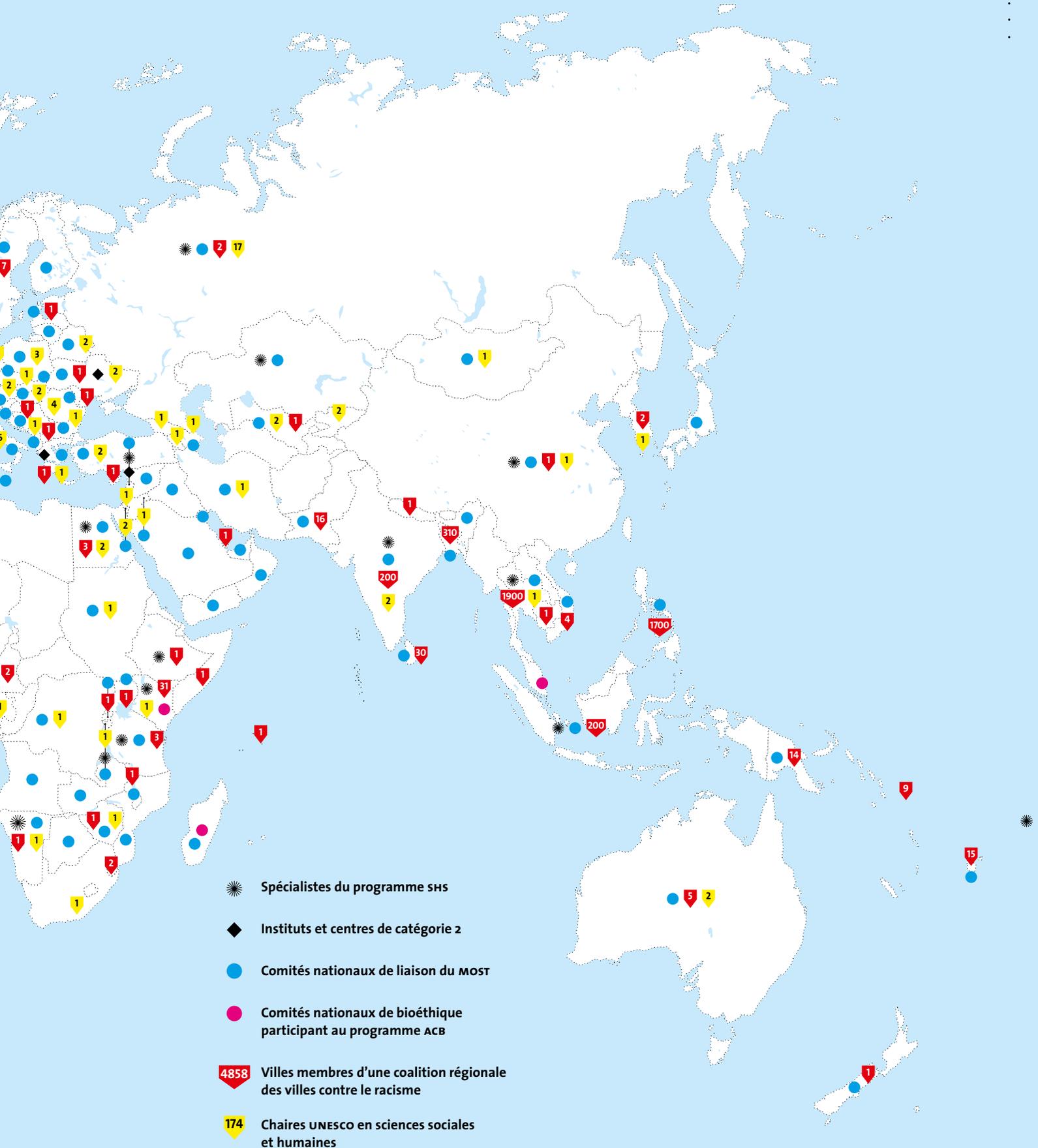
**2001  
2010**





Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

# sociales et humaines







© D.R.



© D.R.



© Patrick Lagès / UNESCO

## 2005 Une Journée mondiale pour la philosophie

En 2005, l'UNESCO instaure une Journée mondiale de la philosophie, célébrée chaque 3<sup>e</sup> jeudi du mois de novembre. Avec elle, l'Organisation entend donner un nouveau souffle à une discipline avec laquelle elle entretient des liens étroits depuis sa fondation. En 2003, un ouvrage intitulé *La philosophie saisie par l'UNESCO* avait déjà retissé les fils de cette histoire avant que les États membres de l'Organisation décident de se doter, en 2005, d'une véritable « stratégie intersectorielle » dans ce domaine. Depuis, *La philosophie : une école de la liberté*, paru en 2007, a dressé le 1<sup>er</sup> état des lieux sur l'enseignement de la philosophie dans le monde et 5 ouvrages portant sur les défis régionaux de cet enseignement sont sortis des presses en 2009. ¶

● Plus d'informations sur [www.unesco.org/shs/fr/philosophy](http://www.unesco.org/shs/fr/philosophy)

## 2007 Un nouvel horizon pour la Corne de l'Afrique

Considérant que la paix se construit par le partage de connaissances, l'UNESCO décide de parrainer, en 2007, la création d'un forum d'intellectuels, appelé « Horizon de la Grande Corne », qui vise, par la recherche et le dialogue, à contribuer à l'élaboration d'options politiques facilitant la compréhension mutuelle, l'intégration régionale et la construction de la paix entre les différents pays de la Corne de l'Afrique. Basé à Djibouti, ce forum, indépendant et autonome, offre, depuis, un cadre d'échange inédit pour les chercheurs, les intellectuels, les décideurs politiques, la société civile, le monde des affaires et les leaders d'opinion concernés par le devenir des populations de cette région du monde particulièrement meurtrie. ¶

● Plus d'informations sur [www.greater-horn-horizon.org](http://www.greater-horn-horizon.org)

## 2007 Un réseau mondial des femmes philosophes

Parrainé par l'UNESCO, le Réseau international des femmes philosophes, créé en 2007, encourage la solidarité entre les femmes philosophes du monde entier en leur apportant reconnaissance et visibilité. Fin 2009, plus de 2 400 femmes aux statuts très divers, originaires de toutes les régions du monde et travaillant dans les domaines de la philosophie, du journalisme, de la littérature, de la politique, ou encore des arts, avaient déjà rejoint ce réseau, alimentant notamment, un « répertoire mondial des femmes philosophes » mis en ligne avec le soutien de l'Organisation. Parmi les activités qu'elles entendent développer, figurent la publication d'un bulletin d'information et l'élaboration d'un *Who's Who* des femmes philosophes. ¶

● Plus d'informations sur [www.unesco.org/shs/fr/philosophy/women\\_philosophers](http://www.unesco.org/shs/fr/philosophy/women_philosophers)

10

ans d'action  
en images



2002-2003

## Une nouvelle stratégie pour la démocratie

L'UNESCO met en place, en 2002-2003, une nouvelle stratégie pour un programme international sur la démocratie, visant à amplifier la promotion des principes et valeurs démocratiques. La mise en œuvre de ce programme intitulé « Démocratie, culture et paix » est confiée au Centre international des sciences de l'homme, qui la coordonnera, depuis Byblos (Liban), avec le Panel international sur la démocratie et le développement (PIDD), présidé par Boutros Boutros-Ghali. ¶

● Plus d'informations sur [www.unesco.org/shs/democracy](http://www.unesco.org/shs/democracy)



2001-2009

## Un travail inédit sur la « sécurité humaine »

Dès 2001, l'UNESCO engage une réflexion inédite sur le concept de « sécurité humaine » apparu, au début des années 1990, dans un rapport du PNUD sur le développement humain. L'application de ce concept à différents contextes est discutée lors de multiples conférences organisées dans toutes les régions du monde. Les résultats de ce travail sont notamment reflétés dans la série *Promoting Human Security: Ethical, Normative and Educational Frameworks* et *La sécurité humaine: approches et défis*, paru en 2009. ¶

● Plus d'informations sur <http://unesdoc.unesco.org>

2004

## Création d'un Forum mondial des droits humains

C'est en 2004 que le Forum mondial des droits humains voit le jour à Nantes (France), à l'initiative de l'UNESCO, avec l'ambition de réunir, tous les 2 ans, responsables politiques, militants d'ONG, experts internationaux et représentants d'organisations internationales et du secteur privé impliqués dans la défense des droits fondamentaux des êtres humains. Le succès de sa 1<sup>re</sup> édition confirme combien un espace de dialogue de ce type était attendu. En 2008, plus de 2 500 personnes, issues de 80 pays, y participent. ¶

● Plus d'informations sur [www.unesco.org/shs/humanrightsforum](http://www.unesco.org/shs/humanrightsforum)



© Bivard / Flickr

2004

## Appel pour une mise en réseau des villes contre le racisme

Répondant à l'appel de la Conférence de Durban, qui, en 2001, enjoignait les États à définir et développer des plans d'action contre le racisme à tous les niveaux, l'UNESCO lance, en 2004, un appel aux villes du monde entier afin qu'elles s'organisent en réseau. Quatre ans plus tard, 6 coalitions régionales contre le racisme et les discriminations – chacune dotée de son propre « Plan d'action en 10 points » pour répondre aux formes de discrimination spécifiques à chaque région –, et une coalition internationale avaient vu le jour. ¶

● Plus d'informations sur [www.unesco.org/shs/villescontreracisme](http://www.unesco.org/shs/villescontreracisme)

2006-2007

## Renforcement de la recherche mondiale sur les femmes

Après avoir soutenu la création d'un Centre de ressources et de documentation des femmes palestiniennes, inauguré le 18 janvier 2006, à Ramallah (Palestine), l'UNESCO – pour qui l'égalité entre les hommes et les femmes est une priorité – lance, en 2007, à Manille (Philippines), un réseau mondial de recherche sur le genre dont l'objectif est notamment de développer des outils méthodologiques permettant un véritable dialogue entre la recherche sur le genre et les politiques publiques. ¶

● Plus d'informations sur [www.unesco.org/shs/genres](http://www.unesco.org/shs/genres)



© Emile Smith / UNESCO

10

ans d'action  
en images



© D.R.



© D.R. / UNESCO

2006

## Un réseau de recherche pour les droits humains au Maghreb

En 2006, l'UNESCO et l'Organisation islamique internationale pour l'Éducation, les Sciences et la Culture (ISESCO) créent un réseau de recherche-action sur les droits économiques, sociaux et culturels pour mettre les connaissances sur ces droits, produites par les chercheurs en sciences sociales, à la portée des décideurs politiques. Premier du genre à voir le jour au Maghreb, l'ARADESC regroupe les institutions nationales de droits humains, les ONG ainsi que les chaires UNESCO, les universités et les centres de recherche de l'Algérie, de l'Égypte, de la Lybie, du Maroc, de la Mauritanie et de la Tunisie. ¶

● Plus d'informations sur <http://rabat.unesco.org/ARADESC>



© Françoise Piron-Gil / UNESCO

2001-2010

## Une décennie pour une culture de la paix

Dans le cadre de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde, de multiples initiatives sont développées. Parmi les projets mis en œuvre au Brésil, le programme « Écoles ouvertes » rencontrera un vif succès, au point d'être étendu à toute l'Amérique centrale et d'être sélectionné, en 2008, comme un exemple de meilleure pratique pour la Conférence « Jeunesse à la croisée des chemins, un avenir sans radicalisation violente », organisée au Bahreïn. Lancé, en 2001, après que des recherches menées par l'UNESCO ont révélé que le Brésil compte le plus grand nombre de décès par mort violente chez les 15 à 24 ans, notamment durant les week-ends, ce programme consiste à ouvrir les écoles publiques le week-end pour permettre aux jeunes de participer à des activités artistiques, culturelles et sportives, contribuant ainsi à réduire la délinquance en favorisant l'intégration de la jeunesse. ¶

● Plus d'informations sur (en anglais et portugais uniquement) [www.unesco.org/en/brasil](http://www.unesco.org/en/brasil)

2001-2010

## Renforcement des partenariats privés en faveur de la jeunesse

Afin de soutenir les initiatives locales en faveur de la jeunesse, dans toutes les régions du monde, les partenariats avec le secteur privé sont renforcés. Parmi les derniers en date, ceux noués avec les fondations Repetto et Ricky Martin, ou avec l'auteure britannique Lauren Child et son éditeur Hachette, contribuent au succès du programme pour l'éducation des enfants en détresse. Au Brésil, c'est grâce à un partenariat exemplaire avec le groupe Media Globo, que le programme « Criança Esperança » a déjà permis de financer plus de 5 000 projets bénéficiant à 4 millions d'enfants et d'adolescents. ¶

● Plus d'informations sur [www.criancaesperanca.globo.com](http://www.criancaesperanca.globo.com) (en portugais uniquement) et [www.unesco.org/shs/fr/childreninneed](http://www.unesco.org/shs/fr/childreninneed)



© Hippolyte photography / Flickr

## 2004 Un projet pour favoriser la responsabilité individuelle et collective

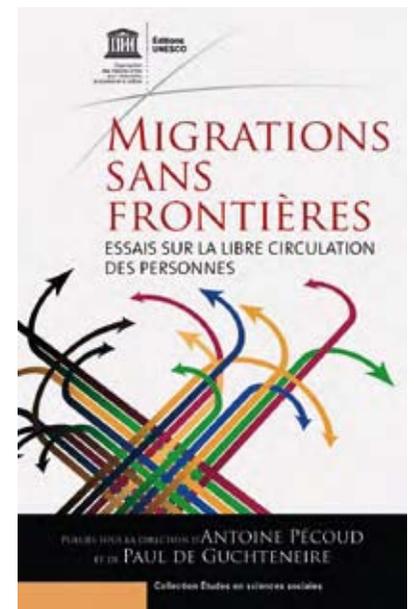
Initié au Sénégal en 1999, le projet de formation des élus locaux et acteurs de la société civile aux droits humains, à la citoyenneté et à la démocratie locale, est étendu, en 2004, au Burkina Faso et au Mali. Moins de 5 ans plus tard, un guide pédagogique, des cahiers thématiques et un ouvrage portant sur la méthodologie et les résultats auront été publiés à l'issue des ateliers organisés dans le cadre de ce projet visant à favoriser une culture de responsabilité individuelle et collective pour permettre un développement local *avec et pour tous*. ¶

● Plus d'informations sur  
[www.unesco.org/shs/fr/humanrights](http://www.unesco.org/shs/fr/humanrights)

## 2007 Un essai sur la libre circulation des personnes

Alors que la gestion des flux migratoires est aux premiers rangs des préoccupations politiques, l'UNESCO publie, en 2007, un ouvrage sur « Les migrations sans frontières » qui envisage l'hypothèse d'un véritable droit à la mobilité. À partir d'études détaillées sur les approches de la libre circulation des personnes en Europe, en Afrique, en Amérique du Nord, en Amérique latine et en Asie, cette recherche interdisciplinaire explore les problématiques touchant à l'éthique, aux droits humains, au développement économique, à la politique, ainsi qu'à la cohésion et au bien-être de nos sociétés. Traduit en plusieurs langues, l'ouvrage reçoit, en 2009, la médaille d'argent du Prix de l'Association des études des régions transfrontalières. ¶

● Plus d'informations sur [www.unesco.org/shs/migration](http://www.unesco.org/shs/migration)



10

ans d'action  
en images



© flickr

2002

## L'UNESCO part en campagne pour les droits des travailleurs migrants et leur famille

En 2002, le Secteur des sciences sociales et humaines s'engage activement dans une campagne mondiale en faveur de la Convention internationale sur les droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille, adoptée 12 ans plus tôt par l'Assemblée générale des Nations Unies. En 2003, cette dernière entre enfin en vigueur après avoir recueilli le nombre suffisant de ratifications. Pour autant, l'UNESCO ne relâche pas ses efforts et continue de populariser cette convention, élaborant des kits pédagogiques dans plusieurs langues et engageant une série d'études de cas, dans plusieurs pays, pour aider à mieux comprendre les obstacles à sa ratification et les impacts politiques et sociaux qu'un tel engagement aurait dans les pays étudiés. ¶

● Plus d'informations sur [www.unesco.org/shs/migration](http://www.unesco.org/shs/migration)



© Islam Adel Hafez / UNESCO

2009

## Forum permanent de dialogue arabo-africain sur la démocratie et les droits humains

À l'initiative de l'UNESCO, la 1<sup>re</sup> édition du Forum permanent de dialogue arabo-africain sur la démocratie et les droits humains s'est tenue, au Caire (Égypte), en décembre 2009, et a ouvert un débat sans précédent sur la réalité et l'impact des flux migratoires entre l'Afrique et les États arabes. ¶

● Plus d'informations sur [www.unesco.org/shs/democracy](http://www.unesco.org/shs/democracy)



© D.R.

2008

## Un Centre international de promotion des droits humains

Le 17 novembre 2008, alors que l'UNESCO commémore le 60<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, les États membres de l'Organisation décident de doter le monde d'un Centre international pour la promotion des droits humains. Ce dernier devait ouvrir ses portes en 2010, à Buenos Aires (Argentine), dans l'ancienne École navale de génie mécanique (ESMA), qui a été le plus grand centre clandestin de détention et d'extermination pendant la dictature argentine. ¶

● Plus d'informations sur [www.unesco.org/shs/fr/humanrights](http://www.unesco.org/shs/fr/humanrights)



© UNESCO Beijing

## 2001-2007 « Ensemble avec les migrants » pour réduire la pauvreté en Chine

Sous le titre « Ensemble avec les migrants », un projet de recherche-action est lancé, en 2001, dans 8 villes-pilotes chinoises avec pour objectif de réduire la pauvreté urbaine parmi les jeunes migrants venant des campagnes. Dès son lancement, ce projet connaît un vif succès, parvenant à engager, côte à côte, des chercheurs, des militants d'ONG, des artistes et des décideurs politiques. Six ans plus tard, un véritable réseau de partage d'informations et de soutien avec les migrants est constitué, et une large majorité de la population, ainsi que l'ensemble des décideurs politiques des villes partenaires, est convaincue de la nécessité de favoriser l'intégration des migrants dans les zones urbaines en améliorant leurs conditions de vie. ¶

● Plus d'informations sur [www.unesco.org/shs/migration](http://www.unesco.org/shs/migration)

## 2004-2007 Un projet contre la traite des êtres humains en Afrique

Relié au projet-phare de l'UNESCO sur « La route de l'esclave », le Secteur des sciences sociales et humaines engage, en 2004, un projet contre la traite des êtres humains en Afrique. Dans un premier temps, des recherches sur les facteurs responsables du trafic sont conduites dans six pays-pilotes (Bénin, Nigéria, Togo, Mozambique, Afrique du Sud et Lesotho) et des recommandations transmises aux décideurs locaux afin de les inciter à agir pour lutter contre ce fléau. En 2006-2007, ces études sont publiées et des ateliers de formation sont menés en Afrique de l'Ouest et du Sud permettant de sensibiliser tous les acteurs sur les liens entre la pauvreté, les violations des droits humains et le trafic des hommes, des femmes et des enfants. ¶

● Plus d'informations sur [www.unesco.org/shs/antipoverty](http://www.unesco.org/shs/antipoverty)



© Cathy Bruno-Carpent

10

ans d'action  
en images



2004

## Réorientation du programme MOST

Unique en son genre au sein des Nations Unies, le programme de l'UNESCO pour la gestion des transformations sociales (MOST), franchit une étape décisive en 2004. De la définition de ses priorités de travail pour chacune des régions du monde à l'élaboration de principes directeurs pour l'établissement de comités nationaux de liaison dans tous les pays, il s'attachera, dès lors, à établir, à tous les niveaux, des liens solides entre la recherche, le politique et la pratique, afin de favoriser l'élaboration de politiques les plus à même de répondre aux mutations de nos sociétés, en garantissant les droits humains. ¶

● Plus d'informations sur [www.unesco.org/shs/fr/most](http://www.unesco.org/shs/fr/most)

2005-2008

## L'Afrique de l'Ouest passée au crible

L'UNESCO lance, en 2005, un vaste projet sur l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest. Durant 3 ans, des séminaires nationaux permettent ainsi de réunir, autour d'une même table, tous les acteurs concernés par le développement de chacun des 15 pays membres de la CEDEAO. Les résultats de ces séminaires sont publiés aux éditions Karthala, en 2008 et 2009. Les mêmes années, le Sommet des Chefs d'État de la CEDEAO, puis la Conférence générale de l'UNESCO, soutiennent l'une des propositions majeures issues de ces rencontres : la création d'un institut de recherche sur l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest. ¶

● Plus d'informations sur [www.unesco.org/shs/fr/most](http://www.unesco.org/shs/fr/most)



© Pablo Arieli / UNESCO

2003-2010

## 7 espaces régionaux et 1 Forum international pour le développement social

Entre 2001 et 2010, le programme MOST aura contribué à mettre davantage les résultats de la recherche en sciences sociales au service des politiques publiques, en favorisant, partout, le dialogue entre chercheurs, décideurs et militants de la société civile. Du 1<sup>er</sup> Forum des ministres du Développement social d'Amérique latine à celui des États caribéens, en passant par ceux d'Asie, d'Afrique et des États arabes, pas moins de 7 espaces de dialogue régionaux seront ainsi mis en place, entre 2003 et 2010. Temps fort de ce développement : un Forum international sur l'interface entre politiques et sciences sociales, organisé avec l'Argentine et l'Uruguay, réunira, en 2006, un millier de chercheurs et de représentants de gouvernements, d'organisations régionales et internationales, ainsi que d'ONG. ¶

● Plus d'informations sur [www.unesco.org/shs/fr/most](http://www.unesco.org/shs/fr/most)



© Cathy Brunet-Capret / UNESCO



© UNESCO



© CE 2003



© UNESCO



© M. Bessard / UNESCO

## 2005 Une Convention internationale contre le dopage dans le sport

Le 19 octobre 2005, les États membres de l'UNESCO adoptent la Convention internationale contre le dopage dans le sport. Cette adoption est, pour l'UNESCO, une occasion marquante de faire la démonstration pratique de son action dans le domaine normatif, et préfigure des modifications importantes pour l'avenir du sport mondial.

La convention offre en effet, pour la première fois, un cadre juridique international à travers lequel tous les gouvernements peuvent prendre des mesures effectives pour éliminer le dopage sportif et permet l'harmonisation des efforts mondiaux contre le dopage. Ratifiée par un grand nombre d'États en un temps record, elle entre en vigueur en 2007. ¶

● Plus d'informations sur [www.unesco.org/fr/antidoping](http://www.unesco.org/fr/antidoping)

## 1999-2009 Consolidation du Forum des jeunes de l'UNESCO

Incarnant la démarche développée par le Secteur des sciences sociales et humaines, qui consiste à penser et agir avec les premiers concernés par ses projets, le Forum des jeunes de l'UNESCO, est un dispositif unique au sein des Nations Unies qui a été consolidé ces 10 dernières années. Créé en 1999, il réunit, tous les 2 ans, des jeunes sélectionnés par leur pays d'origine pour leur implication dans des activités liées à la jeunesse, leur permettant de faire entendre leurs voix jusqu'au plus haut niveau de décision. Ainsi, en 2009, 128 jeunes, issus de 89 pays, ont pu partager leurs idées et les soumettre directement, dans un rapport, aux États membres de l'UNESCO, lors de la Conférence générale de l'Organisation. ¶

● Plus d'informations sur [www.unesco.org/fr/youth](http://www.unesco.org/fr/youth)

## 2007 Création d'un Observatoire des femmes et du sport

En 2007, les États membres de l'UNESCO soutiennent, à l'unanimité, le projet de création d'un Observatoire sur les femmes, le sport et l'éducation physique. Porté par la Grèce, ce projet rejoint l'action menée par le Secteur des sciences sociales et humaines pour promouvoir la dimension éducative du sport et sa contribution au développement de la société. En 2008, l'UNESCO et la Grèce entérinent la création de l'Observatoire dont la première initiative sera de mettre en ligne un site web sur le rôle et la place accordés aux femmes dans les politiques sportives. ¶

● Plus d'informations sur [www.unesco.org/shs/sport](http://www.unesco.org/shs/sport)

10

ans d'action  
en images

2009

## Un guide à l'intention des professionnels de la ville adapté à la réalité en Inde

En 2008, un guide intitulé *Des quartiers historiques pour tous : une approche sociale et humaine pour une revitalisation durable* est publié afin de promouvoir une approche holistique de la revitalisation des quartiers historiques, en accord avec les principes de développement durable et de justice sociale. L'objectif est de favoriser un développement urbain harmonieux et inclusif. Véritable outil pédagogique à destination des professionnels de la ville, des décideurs politiques et des acteurs de terrain, il fait l'objet, en 2009, d'une adaptation au contexte urbain indien, présentée au 1<sup>er</sup> Sommet sur l'habitat, organisé la même année en Inde. ¶

● Plus d'informations sur [www.unesco.org/shs/fr/urban](http://www.unesco.org/shs/fr/urban)



© D.R.

2005

## Une alliance avec l'ONU-Habitat pour un développement urbain à visage humain

Le 18 mars 2005, l'UNESCO et l'ONU-Habitat signent un protocole d'accord historique afin de renforcer leur collaboration. Chargé de coordonner cette coopération au sein de l'Organisation, le Secteur des sciences sociales et humaines supervisera, dès lors, la participation de l'UNESCO au Forum urbain mondial, organisé tous les deux ans, par l'ONU-Habitat. Surtout, il s'investira fortement dans les projets relatifs aux politiques urbaines et au droit à la ville, ou encore à la durabilité sociale des quartiers historiques. En 2006, il publie, avec l'ONU-Habitat et le Conseil international en sciences sociales, un ouvrage de référence mettant à la portée de tous le concept de droit à la ville, puis, en 2009, un second ouvrage proposant des exemples de bonnes pratiques et des instruments juridiques à l'usage des administrations locales. ¶

● Plus d'informations sur [www.unesco.org/shs/fr/urban](http://www.unesco.org/shs/fr/urban)



© Marina Fatahimi / UNESCO

# Des prix UNESCO en sciences sociales et humaines

## Prix Avicenne

### ÉTHIQUE DES SCIENCES

Créé en 2003 par l'UNESCO à l'initiative de l'Iran, le Prix Avicenne d'éthique scientifique vise à promouvoir la réflexion éthique sur les questions soulevées par les avancées des sciences et des technologies.

Il doit son nom au médecin et philosophe de l'Islam médiéval Abu Ali al-Hussain Ibn Abdallah Ibn Sina (980-1038), plus connu en Europe sous le nom d'Avicenne, qui fut une véritable source d'inspiration pour la promotion de l'éthique des sciences.

Doté de 10 000 dollars des États-Unis et d'une visite scientifique d'une semaine en République islamique d'Iran, le Prix Avicenne est décerné tous les 2 ans afin de récompenser les activités d'individus et de groupes dans le champ de l'éthique des sciences.

● Plus d'informations sur [www.unesco.org/shs/est](http://www.unesco.org/shs/est)

## Prix José Martí

### UNITÉ LATINO-AMÉRICAINE

Le Prix international José Martí a été institué par l'UNESCO, à l'initiative de Cuba, en 1994, en reconnaissance de la valeur universelle des idéaux de José Martí, « auteur intellectuel » de la libération de Cuba et ardent défenseur de l'unité des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, et de la concorde universelle.

Doté de 5 000 dollars des États-Unis, financés par le Gouvernement cubain, ce prix est décerné tous les 2 ans, afin de récompenser une personne physique ou morale, ayant conduit une action méritoire, n'importe où dans le monde, en faveur de l'unité et de l'intégration des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi que de la préservation de leurs identités, traditions culturelles et valeurs historiques.

● Plus d'informations sur [www.unesco.org/shs](http://www.unesco.org/shs)

## Prix Juan Bosch

### LIEN RECHERCHE/POLITIQUES

Créé en 2009, le Prix Juan Bosch pour la promotion de la recherche en sciences sociales en Amérique latine et dans les Caraïbes vise à récompenser de jeunes chercheurs qui auront contribué par leurs travaux, dans le domaine des sciences sociales, au renforcement du lien entre la recherche et les politiques publiques.

Doté de 10 000 dollars des États-Unis financés par le gouvernement de la République Dominicaine, ce prix sera décerné pour la première fois en 2011, puis tous les 2 ans. Il pourra être partagé entre 3 lauréats au maximum et s'accompagnera de la publication de la thèse du ou des lauréat(s), si des fonds extrabudgétaires sont disponibles, avec le concours d'une maison d'édition et le patronage de l'UNESCO.

● Plus d'informations sur [www.unesco.org/shs](http://www.unesco.org/shs)

## Prix UNESCO/BILBAO

### CULTURE DES DROITS HUMAINS

Créé et décerné pour la 1<sup>re</sup> fois en 2008, le Prix UNESCO/BILBAO pour la promotion d'une culture des droits humains a succédé au Prix UNESCO de l'éducation aux droits de l'Homme, institué en 1978.

Il récompense une personnalité ou une organisation ayant conduit une action particulièrement significative en faveur d'une culture universelle des droits humains, à travers l'éducation, la recherche, ou encore la sensibilisation des décideurs politiques et du grand public.

Décerné tous les 2 ans, il est doté d'une somme de 20 000 dollars des États-Unis, financé par la ville de Bilbao (Communauté autonome du Pays basque, Espagne), d'un diplôme et d'une sculpture de bronze créée par l'artiste japonais Toshi.

● Plus d'informations sur [www.unesco.org/shs/human\\_rights\\_prize](http://www.unesco.org/shs/human_rights_prize)

## Prix Madanjeet Singh

### TOLÉRANCE ET NON-VIOLENCE

Le Prix UNESCO-Madanjeet Singh porte le nom de l'artiste, écrivain et diplomate indien, Ambassadeur de bonne volonté auprès de l'Organisation, grâce auquel il a été créé, en 1995, à l'occasion de l'Année des Nations Unies pour la tolérance et du 125<sup>e</sup> anniversaire de la naissance du Mahatma Gandhi.

Doté de 100 000 dollars des États-Unis financés par la Fondation d'Asie du sud créée par Madanjeet Singh, ce prix récompense des activités exceptionnelles dans les domaines scientifique, artistique, culturel ou de la communication, visant à la promotion de la tolérance et de la non-violence. Il est officiellement remis, tous les 2 ans, le 16 novembre, Journée internationale de la tolérance et jour de fondation de l'UNESCO.

● Plus d'informations sur [www.unesco.org/shs](http://www.unesco.org/shs)

## Prix de l'Éducation pour la Paix

### MOBILISER LES CONSCIENCES

Créé en 1980, grâce à la Nippon Foundation, le Prix de l'Éducation pour la paix a pour but de promouvoir des actions visant à élever les défenses de la paix dans l'esprit des Hommes et à mobiliser les consciences de l'Humanité en faveur de la paix.

Il récompense ainsi des personnalités ou des organisations s'étant distinguées par une action exécutée dans l'esprit de l'UNESCO sur plusieurs années et reconnue par l'opinion publique internationale.

Décerné annuellement de 1981 à 2003, ce prix, doté d'une somme fixée pour chaque remise en fonction des intérêts produits par le fonds japonais, est désormais attribué tous les 2 ans, à l'occasion de la Journée internationale de la paix (21 septembre).

● Plus d'informations sur [www.unesco.org/shs/fr/prizes/peace\\_education](http://www.unesco.org/shs/fr/prizes/peace_education)

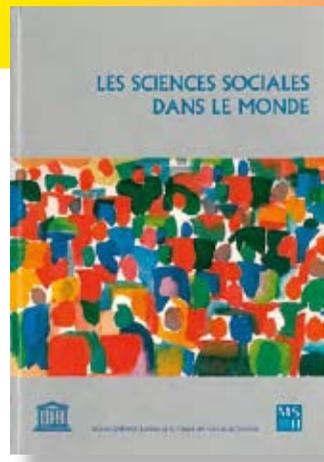
10 ans d'action en images



1949-2010  
**La 1<sup>re</sup> revue internationale des sciences sociales**

Créée en 1949 par l'UNESCO, la *Revue internationale des sciences sociales* (RIS) fut la 1<sup>re</sup> revue de vulgarisation scientifique rassemblant les résultats des recherches produites à travers le monde dans des disciplines différentes. Soixante ans plus tard, elle continue de rapprocher les communautés de spécialistes des sciences sociales et de porter à la connaissance d'un large public des informations et des discussions en sciences sociales déjà connues des milieux spécialisés. Chaque numéro est ainsi organisé autour d'un dossier thématique, coordonné par le rédacteur en chef en collaboration avec un conseiller de la rédaction. Des manuscrits non commandés peuvent aussi être pris en considération, paraissant sous les rubriques « Tribune libre », « Le milieu des sciences sociales », et « Dossiers ouverts ». Imprimée en cinq langues (anglais, arabe, chinois, français et russe), la RIS est également disponible gratuitement en espagnol sur internet. ¶

● Plus d'informations (en anglais uniquement) sur [www.unesco.org/shs/issj](http://www.unesco.org/shs/issj)



2010  
**Un 2<sup>e</sup> Rapport mondial sur les sciences sociales**

Dix ans après le seul *Rapport mondial sur les sciences sociales*, publié en 1999 par l'UNESCO, le Conseil international des sciences sociales (CISS) publie, en 2010, un nouvel état des lieux des principales tendances dans ce domaine, avec le soutien financier de l'Organisation. Sous le titre *La connaissance divise*, cet ouvrage analysera la manière dont ces contribuent à comprendre le fonctionnement et l'évolution des sociétés face aux défis actuels, à partir de données inédites. Il reviendra également sur les questions mises en débat lors du 1<sup>er</sup> Forum mondial des sciences sociales, organisé en Norvège, en 2009. ¶

● Plus d'informations (en anglais uniquement) sur [www.worldsocialscience.org](http://www.worldsocialscience.org)



2001-2010  
**Diogène : l'actualité des sciences humaines**

Fondée en 1952 par Roger Caillois, la revue *Diogène*, est publiée par le Conseil international de la philosophie et des sciences humaines (CIPSH), avec le soutien de l'UNESCO. Disponible en anglais, en espagnol et en français, elle explore « l'unité du monde à travers la diversité des sujets », selon la belle formule d'Octavio Paz. Chaque trimestre, elle traite ainsi de l'actualité mondiale en sciences humaines dans une perspective résolument transdisciplinaire, luttant contre la spécialisation excessive de la recherche parcelaire. ¶

● Plus d'informations sur [www.unesco.org/cipsh/fre/diogene.htm](http://www.unesco.org/cipsh/fre/diogene.htm)



## Un site web

LA VITRINE DU SECTEUR  
DES SCIENCES SOCIALES  
ET HUMAINES

Grâce à une nouvelle interface mise en place en 2010, le site web du Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO permet d'accéder à tous les documents relatifs à ce programme, suivant un thème ou une région. Également en ligne : toutes les références des publications éditées par le Secteur, ainsi que des liens avec les réseaux et partenaires de SHS à travers le monde.

- Visiter le site sur [www.unesco.org/shs](http://www.unesco.org/shs)



## SHSregards

UN MAGAZINE TRIMESTRIEL  
DONNANT LA PAROLE  
AUX PARTENAIRES DE SHS

Créée en 2002, la lettre d'information du Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO s'est transformée en un magazine d'actualité trimestriel qui rend compte des principales activités développées sur le terrain, en ouvrant ses colonnes aux partenaires de l'UNESCO. Imprimé en anglais et en français, il est disponible en version électronique dans ces deux langues, ainsi qu'en russe.

- Lire le magazine sur [www.unesco.org/shs/regards](http://www.unesco.org/shs/regards)



## SHS e-Info

UNE LETTRE D'INFORMATION  
ÉLECTRONIQUE DIFFUSÉE  
CHAQUE MOIS

Diffusée les premiers jours de chaque mois, une lettre d'information électronique permet d'obtenir l'agenda des événements du mois et des liens vers les dernières publications du Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO. Mettant en lumière l'activité principale du moment, elle est distribuée à tous les partenaires de SHS en anglais, arabe, espagnol et français, et ponctuellement en russe.

- S'abonner sur [www.unesco.org/shs/e-info](http://www.unesco.org/shs/e-info)



## GEObs

UN OBSERVATOIRE MONDIAL  
DE L'ÉTHIQUE SUR INTERNET

Lancé fin 2005 par l'UNESCO, GEObs offre un accès libre à 6 bases de données sur les experts, les institutions, les programmes d'enseignement, les législations et principes, les codes de conduites et les ressources en matière de bioéthique et d'éthique appliquée des sciences et des technologies. Cette plate-forme entend ainsi faciliter la création de comités d'éthique, l'élaboration de politiques publiques et la conception de programmes d'enseignement de l'éthique.

Deux centres régionaux de documentation, établis en Lituanie (2004) et au Kenya (2007), y sont particulièrement liés.

- Accéder à GEObs sur [www.unesco.org/shs/fr/ethics/geobs](http://www.unesco.org/shs/fr/ethics/geobs)



## MOST-Outil en ligne

UNE BASE DE DONNÉES  
SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES

Officiellement lancé en septembre 2009, « MOST-Outil en ligne » est un serveur internet rassemblant de nombreux travaux produits par l'UNESCO et ses partenaires dans le domaine des transformations sociales et du développement à tous les niveaux.

Il permet de produire des synthèses comparatives sur les politiques publiques, à partir d'un thème, d'une zone géographique, des publics visés ou des acteurs concernés.

Destiné en premier lieu aux décideurs politiques, il s'avère utile à tous : chercheurs, militants d'ONG, media et grand public.

- Consulter l'outil du MOST sur [www.unesco.org/shs/fr/most](http://www.unesco.org/shs/fr/most)

## Éditorial de Pierre Sané

La notion de bilan invite à poser un juste regard rétrospectif sur l'accompli en même temps qu'elle suscite un besoin d'ouverture vers l'après et une interrogation légitime sur les moyens d'y parvenir.

La prise en mains d'une entité onusienne œuvrant en sciences sociales et humaines est une gageure originelle profonde. Un pari, car rien ne s'impose comme une évidence au départ. Rien ne va de soi dans l'organisation structurelle, l'optique poursuivie, la conduite des négociations, l'adaptation à des exigences inhérentes au système intergouvernemental, si plein de promesses et parfois en décalage avec les attentes réelles des populations. C'est l'esprit et la volonté qui de concert permettent de relever ce mandat : créer du nouveau et insuffler une âme à une structure ; bâtir des synergies inédites pour que la voix, les voix, des sciences sociales et humaines se fassent toujours entendre à bon escient. Le bon escient c'est ici la création de savoirs, leur dissémination et leur possible concrétisation sociétale par des décideurs sensibilisés et responsabilisés.

Oui, investi de cet esprit et de cette volonté motrice, plein d'une envie assumée de relever ce défi d'une pleine et entière expansion des sciences sociales et humaines dans et hors l'UNESCO, ce Secteur, que je dirige depuis 2001, a connu d'incontestables réussites. Une autosatisfaction ? L'intérêt est tout à fait ailleurs. Point de glorification ici mais une justice pour les efforts consentis par tous, les engagements des uns et des autres, l'enthousiasme qui a montré en maintes occasions qu'il est par excellence le porteur des plus grandes réalisations humaines.

Prenant corps autour de stratégies, véritables émanations de négociations avec les États membres, les organisations non gouvernementales et les partenaires concernés, le Secteur des Sciences sociales et humaines s'est ainsi constitué une solide armature conceptuelle, programmatique et surtout visionnaire. Il a une visibilité et une légitimité dans plusieurs domaines cruciaux, tels la promotion des droits humains, la philosophie, la démocratie, l'éthique des sciences et des technologies, l'analyse des transformations sociales... Et cette légitimité, nous avons dû la gagner. Cette visibilité n'est pas innée : nous l'avons acquise et il nous faut la renforcer et la réinventer constamment.

Au moment de célébrer les 10 ans de la direction de ce Secteur, j'invite chacune et chacun à vivre toujours plus dans l'exigence d'une réflexion et d'une action à conquérir. « Faites quelque chose qui vous dépasse », voilà le *modo* que je voudrais adresser à celles et ceux qui luttent et poursuivent inlassablement leur combat pour un monde meilleur, plus juste, plus humain. Un monde où les sciences sociales et humaines créent le fait avec le dire. Un monde où l'Homme, se comprenant pleinement comme tel, verrait l'Autre comme son semblable en tout point. ¶

### Pierre Sané

Sous-Directeur général de l'UNESCO  
pour les sciences sociales et humaines



Afin de protéger l'environnement, *shsregards* est imprimé sur du papier à 80% recyclé.

Directeur de publication : Pierre Sané / Rédactrice en chef : Cathy Bruno-Capvert / Rédacteur en chef adjoint : Nfaly « Vieux » Savané / Ont contribué à ce numéro : Mimouna Abderrahmane; Khaled Abu-Hijleh; Bérénice Alcalde; Alla Ampar; Sarah Lea Ansel; Kristina Balalovska; Coraline Bardinat; Diana Body Lawson; Julio Carranza; Phinith Chanthalangsy; Brigitte Colin; John Crowley; Flavia Cruz Moreira; Christophe Dikenou; Arnaud Drouet; Teresita Escotto; Marina Faetanini; Marie-Alix Forestier; Gissele Burbano Fuertes; Papa Bamba Guisse; Kornelia Guse; Laura Kennedy; Irakli Khodeli; Maria Kyriotou; Darryl Macer; César Mallada Giner; Claudia Maresia; Paul Marriott-Lloyd; Pedro Monreal; S. Romi Mukherjee; Marlova Noleto; Antoine Pécoud; Souria Saad-Zoy; Germán Solinis; Sarinya Sophia; Chiara Sponzilli; Konstantinos Tararas; Chifa Tekaya; Pauline Tousnakhoff; Vladimir Volodine et Irina Zoubenko-Laplante / Iconographie et site web : Petra van Vucht Tijssen / Responsable de l'édition anglaise : Carmel Rochet / Édition russe : Alla Ampar / Conception graphique et réalisation : Atelier Takavor + Anne Drezner - Paris / Impression : OTT Imprimeurs, 2010. Tirage toutes versions confondues (ENG, ESP, FR) : 18 000 exemplaires. ISSN 1819-9704 (imprimé), ISSN 1993-4114 (en ligne). © UNESCO, 2010.

Ce numéro spécial de *shsregards* est téléchargeable sur [www.unesco.org/shs/regards](http://www.unesco.org/shs/regards)

## CONTACTS

### Contact au siège de l'UNESCO :

Secteur des sciences sociales et humaines  
**Unité de la coordination des informations  
et des publications**  
UNESCO (SHS/EO/CIP)  
1, rue Miollis, 75015 Paris – France  
Courriel : [shs@unesco.org](mailto:shs@unesco.org)

### Contacts sur le terrain :

Accra :  
**Abdul Rahman LAMIN**, [ar.lamin@unesco.org](mailto:ar.lamin@unesco.org)

Almaty :  
**Laura KENNEDY**, [almaty@unesco.org](mailto:almaty@unesco.org)

Apia :  
**Susan Maree VIZE**, [s.vize@unesco.org](mailto:s.vize@unesco.org)

Bamako :  
**Ali DAOU**, [a.daou@unesco.org](mailto:a.daou@unesco.org)

Bangkok :  
**Darryl MACER**, [d.macer@unesco.org](mailto:d.macer@unesco.org)

Beijing :  
**Su ZHANG**, [s.zhang@unesco.org](mailto:s.zhang@unesco.org)

Beyrouth :  
**Seiko SUGITA**, [s.sugita@unesco.org](mailto:s.sugita@unesco.org)

Brasilia :  
**Marlova JOVCHELOVICH NOLETO**,  
[m.jovchelovich-noleto@unesco.org](mailto:m.jovchelovich-noleto@unesco.org)

Bujumbura :  
**Yvonne MATUTURU**, [y.matuturu@unesco.org](mailto:y.matuturu@unesco.org)

Le Caire :  
**Orio IKEBE**, [o.ikebe@unesco.org](mailto:o.ikebe@unesco.org)

Dakar :  
**Papa Banga GUISSÉ**, [dakar@unesco.org](mailto:dakar@unesco.org)

Dar-es-Salaam :  
**Marcellin DALLY**, [m.dally@unesco.org](mailto:m.dally@unesco.org)

Kingston :  
**Pedro Manuel MONREAL GONZALEZ**,  
[pm.monreal-gonzalez@unesco.org](mailto:pm.monreal-gonzalez@unesco.org)

Montevideo :  
**Julio CARRANZA VALDES**, [j.carranza@unesco.org](mailto:j.carranza@unesco.org)  
& **Susana VIDAL**, [svidal@unesco.org](mailto:svidal@unesco.org)

Moscou :  
**Alla AMPAR**, [a.ampar@unesco.org](mailto:a.ampar@unesco.org)

Nairobi :  
**Christophe DIKENOU**, [kc.dikenou@unesco.org](mailto:kc.dikenou@unesco.org)

New Delhi :  
**Marina FAETANINI**, [m.faetanini@unesco.org](mailto:m.faetanini@unesco.org)

Rabat :  
**Souria SAAD-ZOY**, [rabat@unesco.org](mailto:rabat@unesco.org)

San José :  
**Teresita ESCOTTO-QUESADA**, [san-jose@unesco.org](mailto:san-jose@unesco.org)

Windhoek :  
**Obert MUTUMBA**, [o.mutumba@unesco.org](mailto:o.mutumba@unesco.org)